

**DÉCISION 2025-98**

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT délégrant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la procédure de marché à procédure adaptée « Mise en place d'une plateforme PADEL et Réfection de deux courts de tennis au complexe sportif extérieur Rocton à Domfront en Poirais », dont la date limite des offres était fixée au 28 mai 2025 à 12h00, comprenant 3 lots ;

Considérant la Commission d'Appel d'Offres réunie le 2 septembre 2025 qui propose de retenir, conformément aux critères de notation des offres du règlement de consultation, les offres les mieux disantes comme suit :

- ✓ Lot 1 : La fourniture et les travaux de pose d'un terrain de PADEL

**SOLOMAT SPORT SERVICE** (siret : 531 403 012 00010) – 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 VERNON pour un montant des travaux de 46 933,00 € HT soit 56 931,60 € TTC.

- ✓ Lot 2 : Réfection de deux terrains de tennis

**SOLOMAT SPORT SERVICE** (siret : 531 403 012 00010) – 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 VERNON pour un montant des travaux de 18 358,00 € HT soit 22 029,60 € TTC.

- ✓ Lot 3 : Eclairage du terrain de PADEL

**SOLOMAT SPORT SERVICE** (siret : 531 403 012 00010) – 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 VERNON pour un montant des travaux de 6 590,00 € HT soit 7 908,00 € TTC.

## DÉCIDE :

- De retenir l'entreprise **SOLOMAT SPORT SERVICE** (siret : 531 403 012 00010)  
- 5 rue du Bel Air – ZA – 14790 VERNON pour :
  - o Le lot 1 pour 46 933,00 € HT soit 56 931,60 € TTC
  - o Le lot 2 pour 18 358,00 € HT soit 22 029,60 € TTC
  - o Le lot 3 pour 6 590,00 € HT soit 7 908,00 € TTC
  
- D'autoriser Monsieur le Maire De Domfront en Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à Domfront en Poiraise, le 09 décembre 2025.

Le Maire,  
Bernard Soul.

